

à partir de
18 €
/mois



Protecvie

TÉLÉASSISTANCE MÉDICALISÉE



Le service de téléassistance
pour rester à son domicile en toute sérénité !



NOTRE MISSION :
VEILLER À LA PROTECTION
DES PERSONNES QUI EN ONT
BESOIN DANS LA VIE DE TOUS
LES JOURS.



Des forfaits tout compris, sans engagement et sans frais de résiliation !

à partir de
18€^{TTC}
/mois

+10 € pour le raccordement
et les frais de dossier

Pour **18€^{TTC}** par mois, vous avez :

- Une centrale à domicile
- Un médaillon ou un bracelet
- Un accès au plateau d'écoute médicalisé
24h/24, 7J/7

OPTIONS POSSIBLES :

Mise en place et conseils d'utilisation à domicile, médaillon supplémentaire, détecteur de chute, boîte à clef sécurisée, détecteurs de fumée, télé-assistance GPRS, montre avec bouton d'appel...

Découvrez toutes nos offres et inscrivez-vous en ligne sur www.protecvie.fr

À SAVOIR

Grâce à notre agrément Borloo (N/260410/F/044/S055) obtenu dans le cadre des activités de service à la personne à domicile, vous pouvez bénéficier d'une **réduction d'impôt de 50%**.

► Soit nos forfaits à partir de **9€^{TTC}**/mois

à partir de
9€^{TTC}
/mois

Comment ça marche ?

1) INSTALLATION RAPIDE

Le raccordement se fait **de manière simple sur prise de courant et de téléphone**. Dès le raccordement, la téléassistance est opérationnelle. Il vous suffit de porter votre déclencheur pour être bien protégé(e).

2) APPEL D'ASSISTANCE

En cas de problème, que ce soit en bracelet ou en collier, une **simple pression sur le déclencheur vous suffit** pour demander de l'aide, **7J/7, 24h/24**.



3) DIALOGUE ET ÉVALUATION

Après l'alerte, en quelques secondes, une personne vous demandera à travers la base si tout va bien. **Vous pourrez l'entendre et lui répondre si vous êtes dans le logement**. Vous serez rassuré(e) et informé(e) de l'aide qui vous sera apportée.

(Si la situation ne permet pas le dialogue, vos contacts de proximité seront immédiatement appelés)

4) SECOURS

Si vous avez un problème, nous prévenons immédiatement les **secours appropriés** (ex : pompiers, police, Samu ou simplement vos contacts de proximité). L'objectif est de porter une assistance adaptée le plus rapidement possible.

24h/24
7j/7

Nos interlocuteurs (*urgentistes et médecins régulateurs*) sont **disponibles 24h/24 et 7J/7**. Ils seront toujours à l'écoute de l'abonné(e), quelle que soit la raison de son appel.



« C'est grâce à la téléassistance si je suis encore en vie. Moi je trouve qu'on devrait tous l'avoir. »

Yvonne Garandeau



« C'est quand même une sécurité, je pense que c'est une très très bonne chose. D'autant plus que c'est pour un prix complètement raisonnable et que le système est bien au point. »

Claudie Hamel

Retrouvez d'autres témoignages, dont des vidéos, sur notre **site internet**.



Sérénité

Service de proximité,
plateau d'écoute
médicalisé 24h/24
et 7J/7 situé en France



Simplicité

Formules d'abonnement
tout compris ou sur-mesure, sans
engagement, pas de frais de
résiliation, inscription en ligne



Fiabilité

Service agréé,
matériel produit
en France

UNE PROXIMITÉ ET DES OFFRES SUR-MESURE !

- ▶ Vous avez un **besoin spécifique**
- ▶ Vous n'avez **pas de contacts de proximité**
- ▶ Vous avez **un handicap nécessitant un appareil** avec un déclenchement adapté (*déclenchement par le souffle, pression par la langue...*).

Protecvie s'adapte et vous proposera la meilleure solution !



Appelez nous au :
02 28 03 34 08



Consultez notre site
www.protecvie.fr

Protecvie
TÉLÉASSISTANCE MÉDICALISÉE

11 Allée Guillaume Dupuytren, 44800 Saint-Herblain
Tél. 02 28 03 34 08 • E-mail : contact@protecvie.fr • www.protecvie.fr

SIRET : 522 627 710 00034 - APE 77397